

DESCENTE DE CANYONS AU COEUR DES CEVENNES

Mont Aigoual

Week end Découvertre

2 jours / 1 nuit



Le Massif sud Cévennes est réputé par certains de ces canyons tel que le Tapoul ou les Cascades d'Orgon, mais de nombreux canyons peu connus dévoilent une nature sauvage et marquée par l'histoire de ces massifs. Ici vous aurez l'impression d'être les pionniers du canyoning.

Ces canyons permettent également tous les plaisirs : des descentes en rappel dans les cascades, des grands sauts dans les vasques et, de très beaux toboggans naturels.

Hébergement en chambres d'hôtes au pied du Mont Aigoual

PROGRAMME

Samedi : Rendez-vous à 12h00 au gîte à l'Espérou.

Déjeuner pique-nique à l'auberge ou sur l'entrée du premier canyon : les gorges de la Dourbie situées en versant sud du Mt Aigoual : joli parcours de randonnée aquatique (canyon sans descente en rappel) où l'eau a fait un travail d'érosion magnifique.

Beaucoup de nages, quelques sauts, des toboggans et des passages en « flotting » dans le courant. Selon la motivation du groupe nous feront une ou 2 parties.

(approche 5 min, descente 1h30 ou 2h30, retour 25 à 45 minutes)

Dimanche : 9h00 départ pour le canyon du Tapoul, canyon ludique avec beaucoup de sauts dans des marmites de géant, quelques petits toboggans, une tyrolienne et un rappel obligatoire. Succession d'obstacles sans longues parties de marche.

Canyon situé en versant nord du Mt Aigoual, don l'eau est fraîche.

(approche 5 minutes, retour 20 minutes. descente 2h30 à 3h30 dans le canyon)

Pique-nique dans le canyon, sur un caillou au bord de l'eau, au milieu des senteurs méditerranéennes.

Avant le 1^{er} juin les gorges de la Dourbie ne sont pas praticables :

- Nous pourrons faire le samedi le canyon des cascades d'Orgon au pied de l'Aigoual, très beau parcours avec panorama sur vallée de l'Arre et plateau du Larzac. Nombreux enchaînements de cascades et toboggans éjectables au final !!!

- autre possibilité : Via Ferrata du thaurac, parcours en plusieurs parties plus ou moins aériennes, certaines passant dans de magnifiques cheminées naturelles. Tyrolienne(s), petit pont de singe,

éventuellement. (approche 5 min, retour 10 à 15 min. parcours : 1h30 à 2h30) + 5 €/personne.

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 12h00 au gîte situé dans le village de l'Espérou, où vous serez accueilli par Serge.

Accès voiture :

Versant sud du Mont Aigoual, à 110 km de Nîmes.

Accès train :

Gare le Vigan + transfert en supplément et sur demande

DISPERSION

Vers 17h00 le dimanche à la sortie du canyon.

Hébergement avant ou après :

Nous contacter.

NIVEAU

Il faut savoir nager et il est préférable d'être en bonne condition physique. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (une progression est prévue dans la difficulté pour que l'initiation se fasse en douceur).

ENCADREMENT

Guillaume, Moniteur d'escalade spécifique canyon. Dix ans d'expérience dans les canyons de France et d'ailleurs.

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Cévennes Sud, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 700 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (15 °C). Les parcours sont plutôt ensoleillés bien que certaines parties soient sous couvert forestier et la roche est du granite ou du schiste !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

HEBERGEMENT

Une nuit en chambres d'hôtes. Chambres de 3 ou 2 personnes. Salle de bain dans la chambre et draps fournis. L'hébergement entièrement rénové est situé en montagne dans le village de l'Espérou à 1200 mètres d'altitude. L'accueil est chaleureux et la cuisine très familiale offre des produits du terroir (gibier, champignons, terrine et autres mets préparés avec soin par l'hôtesse).

Si cet hébergement est complet aux dates demandées nous proposerons un accueil équivalent à proximité du village de l'Espérou.

Les repas :

Dîner du samedi soir à l'auberge. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Le pique-nique du dimanche est copieux et agrémenté, dans la mesure du possible, d'une boisson chaude (café ou thé).

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche (6 litres). Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

Pour le groupe : le matériel collectif (cordes, mousquetons, ...)

TRANSFERTS INTERNES

Avec les véhicules des participants.

GROUPE

Groupe : 4 à 8 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- chaussures montantes légères avec semelle caoutchouc (ou tennis)
- au moins un maillot de bain
- un drap de bain
- bouteille 1 litre en plastique solide (type eaux gazeuses)
- couteau pliant type Opinel
- une petite pharmacie (entre autres de quoi soigner des petites plaies)
- une attache pour les lunettes (il est possible de pratiquer avec des lentilles)
- un élastique pour les cheveux longs
- crème solaire
- linge de toilette
- drap sac
- linge de rechange
- affaire de rechange
- une deuxième paire de chaussures

Eventuellement

- des gants en néoprène ou des gants de jardinage (si vous avez les mains fragiles)
- un appareil photo étanche
- un masque de plongée ou des lunettes de piscine
- tee shirt prévu pour activités aquatiques (éviter le coton)
- boules quiès

DATES ET PRIX

Tous les WE du 06 avril au 27 octobre 2013, pour les groupes constitués de 4 personnes minimum. Individuels, appelez nous pour savoir si il y a un groupe à compléter.

Prix :

| | |
|----------------------------|----------------|
| groupe 4 ou 5 personnes | 225 €/personne |
| groupe de 6 personnes et + | 209 €/personne |

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- La pension complète (du déjeuner du samedi au pique nique du dimanche)
- L'hébergement en chambre d'hôtes
- Le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'assistance – rapatriement - interruption 1 %
- L'assurance annulation 2 %

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de AXA Assistance.

Les évènements garantis sont :

- Accident corporel grave, maladie grave ou décès.
- Dommages matériels importants, survenant au domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels ou à son exploitation agricole.
- Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.
- Vol au domicile de l'Assuré, dans ses locaux professionnels ou son exploitation.
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans tous les cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'Assurance Annulation de voyage Vagabondages – Convention n° 0802130 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement, interruption de séjour auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais il faut vérifier auprès de votre banque qu'elle couvre en particulier les frais de recherche et secours en montagne (à hauteur de 5000 € environ).

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de AXA Assistance couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 20 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger (plafond : 5 000 €),
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour (plafond 8000 € par assuré),
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'assurance Assistance aux Personnes Vagabondages – Convention n° 0802129 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex